

publier à l'Autel comme se rétractant d'avoir signé la pétition contre la "Corporation Sole" ou bien de leur refuser l'absolution.

"Ils ont ainsi nommé plusieurs personnes et je vous assure qu'il n'en a pas fallu guère plus pour les chasser de l'église complètement, car ils en sont bien irrités et considèrent que c'est une abomination et un abus de pouvoir qui crie vengeance.

"Si ce n'est pas là violer le secret de la confession, c'est bien en violer l'esprit, sinon la lettre. Ils nous ont dit que c'était sur ordre de l'évêque, mais jamais je ne le croirai, car cela me paraît une chose inouïe.

"Tous ceux qui ont signé la pétition à Orono n'ont pas été interdits publiquement par l'évêque, mais ils le sont en réalité, car les Pères nous ont dit que ceux qui avaient signé la pétition ne pouvaient être absouts à confesse, ils ne pouvaient avoir les services d'un prêtre, même s'ils étaient malades, sans auparavant faire rétractation.

"Quelle différence y a-t-il entre vous et nous ? Pour ma part je n'en vois pas. Pourriez-vous me dire si les signataires de Biddeford sont dans le même embarras ?

"On dirait qu'ils veulent nous chasser du troupeau malgré nous. Notre-Seigneur courait chercher et ramener la brebis égarée, mais c'est tout le contraire maintenant, ils nous poussent dehors, malgré nous et si nous résistons ils nous vergent et nous envoient au diable, bon gré, mal gré.

"J'aimerais à savoir si les 6,000 signataires sont tous interdits comme nous, ça nous paraîtrait un peu plus facile à endurer "Misery loves company you know."

"UN PAROISSIEN D'ORONO."

La *Justice* fait suivre cette lettre du commentaire suivant :

"En réponse à cette dernière question nous ne pouvons rien dire, de bien définitif si ce n'est qu'à la dernière retraite des prêtres de cette partie du diocèse tenue la semaine dernière, Mgr Walsh a conseillé de refuser